

3^{ème} RCA à l'Arba

Dès son arrivée en Algérie, la 7^{ème} DMR entreprend un périple qui la conduit à Camp-du-Maréchal à Bouira, à Bordj Bou Arreridj, à M'Sila, à Aïn-Beïda, à Khenchela et Sedrata. A M'Sila, le lieutenant-colonel ARGOUD constate que toute la région est acquise aux rebelles auxquels les habitants obéissent au doigt et à l'œil. Le 21 mai, un détachement du 3^{ème} RCA le régiment qu'il commande en second, tombe dans une embuscade que les rebelles ont dressée non loin de Mélouza. Deux officiers ont été tués. Les automitrailleuses d'escorte ont forcé les rebelles à décrocher et à se réfugier dans les rochers. ARGOUD arrive en renfort et lance les AM dans la hamada. Les HLL jaillissent de leurs abris pour s'enfuir. Ils sont exterminés par le feu des canons et mitrailleuses.

Le lendemain, ARGOUD fait charger les corps sur l'autocar assurant le service entre Mélouza et M'Sila. Les cadavres sont déchargés et exposés sur la place du marché de M'Sila. L'administrateur proteste. ARGOUD est têtue : il maintient pendant 24 heures la macabre exposition. Il faut que la population soit bien persuadée que le lieutenant-colonel ne plaisante pas. En revanche, celui-ci évite toute exaction; il demeure sept semaines à M'Sila. Le climat a beaucoup changé. Les renseignements arrivent. Il faudrait rester sur place encore quelques mois pour parachever une œuvre qui semble bien démarrer. Peine perdue, le régiment quitte la région. L'art de la guerre consiste à bien coordonner le feu et le mouvement. A défaut de feu, car les rebelles se dérobent et disparaissent pour réapparaître ailleurs plus tard, on bouge beaucoup; ça donne l'illusion de faire quelque chose. La grande noria de la 7^{ème} DMR recommence et, à M'Sila, la situation se dégrade à nouveau.

Pendant trois mois, la DMR parcourt mille kilomètres et participe à de multiples opérations. Ses 170 engins blindés interdisent toute discrétion. Les fellaghas s'évanouissent comme des moineaux devant un train. Certains, trop présomptueux et négligeant la capacité tous terrains des AM, se laissent parfois accrocher. Le RCA en envoie une centaine dans l'au-delà. Mais on ne doit pas croire que de pareils coups de chance se renouvelleront, bien au contraire.

Partout, ARGOUD constate que les méthodes utilisées sont anarchiques et, la plupart du temps, inefficaces. « Quatre-vingt-dix pour cent des unités, écrit-il dans un rapport daté de septembre 1956, offrent le spectacle navrant de troupes sales, débraillées, indisciplinées. Leur attitude envers la population oscille entre la faiblesse la plus insigne et la violence la plus coupable. Combien d'unités, qui laissent sans réplique pendant de longues semaines les exactions des rebelles, se laissent tout à coup aller aux pires excès : pillages, assassinat, tortures collectives! [...] (On peut constater) des lacunes graves dans l'instruction enfin. Ces lacunes dans les actes tactiques élémentaires sont directement responsables d'un pourcentage important de pertes au combat. Mais surtout, les actes tactiques élémentaires sont directement responsables d'un pourcentage important de pertes au combat. Mais surtout, sous l'influence de ces pertes, se développe un complexe d'infériorité qui pousse le commandement à augmenter progressivement les effectifs minima autorisés pour les patrouilles, et les unités elles-mêmes à s'enfermer, tels des assiégés dans des postes d'où elles n'osent sortir. »

« Alors que la permanence est la condition préalable, indispensable, d'une action militaire efficace, les unités sont entraînées dans un mouvement tourbillonnaire, que rien ne peut justifier. De décembre 1955 à juin 1956, six unités se sont succédées à M'Sila... Au lieu de s'occuper de la population, qui constitue le nœud de la question (l'armée) poursuit fiévreusement les rebelles, qui n'en constituent qu'un aspect secondaire. »

Au retour de l'équipée de Suez, le 3^{ème} RCA regagne ses cantonnements du secteur d'Aïn Taya, dans l'Est-Algérois. Le général commandant la Zone propose à ARGOUD le sous-secteur de Piémont, comprenant les communes de l'Arba, Rovigo et Rivet. Le colonel qui en avait la charge devient l'adjoint du général. ARGOUD note que « le général n'est pas obéi et il ne s'en rend pas compte. Le colonel n'a que des foucades. Pour le reste, il lâche les rênes à ses officiers. Il se doute qu'il n'est pas obéi, mais peu lui importe. » Tous deux disposent pour remplir leur mission

d'une Demi-brigade qui ne dépare pas la collection des unités décrites précédemment par ARGOUD. Celui-ci essaie d'attirer l'attention de ses chefs sur cet état de chose inadmissible, sur la mauvaise tenue de cette unité. On lui fait comprendre ouvertement que cela ne le regarde pas. Qu'il s'occupe donc de son coin !

Ce sous-secteur est un cadeau empoisonné du colonel, son prédécesseur, si prompt à brocarder le commandement. Ce dernier aurait mieux fait de regarder autour de lui et de faire son autocritique. La situation est presque pire que celle qu'Argoud avait trouvée à M'Sila. Le général se flatte de ce que, grâce à l'application de ses méthodes douées, le secteur d'Aïn Taya soit complètement pacifié; les deux communautés vivent en bonne intelligence; il n'y a jamais d'accrochages, presque jamais d'assassinats ; jamais un Musulman ne vient se plaindre d'exactions commises par les rebelles. Un tel aveuglement rappelle ce que le colonel LEROY (le pacificateur de l'Île de Bentré, dans le delta de Mékong, dix ans auparavant) rapportait du commandant du secteur voisin. Celui-ci assurait avoir chassé le Vietminh de son secteur. La preuve : jamais ses ouvertures de routes n'étaient prises à partie. En fait, son secteur servait de refuge aux Viets chassés de chez LEROY ; ils n'avaient aucun intérêt à troubler une paix si bénéfique.

ARGOUD, lui, arpente son sous-secteur à pied, dans tous les sens, ce qui n'est pas rien dans une région où la montagne recouvre la majeure partie du terrain. Toutes les routes ou pistes permettant l'arrivée rapide de renforts ou secours sont coupées, parfois à une centaine de mètres du poste. Les civils n'utilisent plus la route Alger-Tablat-Aumale-Bou Saada à cause d'une embuscade qui a coûté la vie à trois d'entre eux. Les agglomérations sont entièrement pourries par l'OPA. L'Arba est ceinturée de plusieurs rangées de barbelés, précaution inutile puisque l'ennemi est dans la place. Il y a un attentat à peu près tous les quatre ou cinq jours. On ne trouve jamais leurs auteurs. Exaspérés, les Européens pratiquent la ratonnade. Les Musulmans, terrorisés par les deux parties, courbent l'échiné et se taisent. Les colons, eux, versent leur dîme au FLN (Renseignement de valeur A/1, corroboré par un document à l'en-tête du FLN-ALN saisi par ARGOUD quelque temps plus tard).

Dans tout cela, aucune directive d'ensemble, aucun règlement indiquant la méthode à suivre, les principes dont il faut s'inspirer. Sauf les principes moraux rappelés par le général commandant la zone, ce qui est fort bien et même excellent, mais qui irait beaucoup mieux si, à la liste de ce qu'il ne faut pas faire, était ajoutée la liste de ce qu'il faut faire. La méthode proposée par le général se révèle d'une inefficacité tragique. Il est faux de croire que la seule bonté, poussée jusqu'au pardon accordé aux assassins, peut rallier à soi les Musulmans vivant dans la terreur de la vengeance de ces mêmes assassins. Il est faux par ailleurs que les Musulmans d'Alger, après la victoire sur le terrorisme, aient voué aux parachutistes une haine éternelle à cause des méthodes employées en février et mars. ARGOUD en vient directement à la solution qu'on peut résumer dans le triptyque : protection - engagement - contrôle. Protéger la population : poursuite des bandes, enquêtes précises, élimination des combattants et de l'OPA. Engager la population : formation de responsables, organisation de groupes d'autodéfense. Contrôler la population en permanence, tuer dans l'œuf toute nouvelle tentative de reprise en main par le FLN.

La protection est affaire de renseignements et de sanctions. Qui dit renseignements, dit interrogatoire; qui dit justice, dit sanctions. La justice doit être simple, rapide, ferme et publique. « C'est-à-dire exactement le contraire de ce qu'est la justice officielle de l'Algérie de 1956 : compliquée, lente, faible et clandestine ».

« Chaque homme, poursuit ARGOUD, est libre à titre personnel de répondre... par un acte d'amour à un geste de violence. Il engage sa vie qui lui appartient... Mais il en va différemment pour une société (qu'on est chargé de défendre) ! Si la population tout entière supplie son protecteur de ne pas sévir contre les coupables, il n'y a plus à tergiverser. Mais aussi bien à l'Arba qu'à Alger, la population espère bien que les militaires la protégeront. Les mères de famille des enfants victimes de l'explosion des lampadaires supplient-elles GODARD de répliquer par un acte d'amour envers les tueurs ? Souhaitent-elles qu'un attentat semblable se perpétre à nouveau dans la joie de savoir les petites âmes heureuses au paradis ? Tel n'est pas le cas. Il faut donc sévir, et sévir de telle façon que les tueurs soient définitivement hors d'état de nuire. »

Au terme d'un long débat intérieur, ARGOUD choisit : il procédera à des exécutions capitales et publiques. Il fusillera les grands coupables, il exposera les cadavres, comme il l'avait fait à M'Sila. En revanche, il laissera en liberté les autres délinquants. Le 21 janvier 1957, il prend son commandement. Il a sous ses ordres son régiment, le 3^{ème} RCA, deux bataillons du 117^{ème} RI et le 72^{ème} GAA

Le 28 janvier, c'est la grève générale. ARGOUD fait placer une AM face à un magasin de postes de radio. Trois obus de 75 dans la devanture. Le commerçant accourt : « Tu es mon père et ma mère ». Il ouvre le magasin. Une demi-heure après, toutes les boutiques sont ouvertes. Le 29, à Rivet, il subsiste quelques devantures fermées. Même opération. Même résultat. La seule victime témoignera par la suite une fidélité sans faille à ARGOUD qui lui a fourni un excellent alibi pour désobéir aux ordres du FLN.

18 mars. Accrochage au nord-ouest de Sakamody. Un aspirant tué, un lieutenant blessé. Par représailles, le capitaine commandant la compagnie de ces deux officiers incendie le village voisin. ARGOUD va vérifier sur place et inflige au capitaine une punition d'arrêts de rigueur.

11 avril. Exploration de la zone interdite des Béni-Miscera, en compagnie des marins du centre Sirocco et du lieutenant MORIN, officier SAS d'Hammam Mélouane. MORIN a déjà séjourné avec sa femme dans un village situé en montagne à six kilomètres au sud de Rovigo, protégé par une douzaine de moghaznis. Il a complètement assimilé la mentalité musulmane. Il respecte et il est respecté. Il comprend et on le comprend. Il est obéi. Il rêve de réinstaller les Béni-Miscera dans leurs pâturages. Ensemble, ARGOUD et lui mèneront ce projet à bien. Il faudra un an pour y arriver.

1^{er} juin. M. SAMSON, maire de Rovigo, est convaincu d'aider les rebelles et de leur fournir argent, armes et renseignements. Dans la nuit du 3 juin (après accord des généraux MASSU et SALAN), SAMSON est arrêté. Mais il possède des appuis ; son beau-frère est procureur de la République en métropole. En août, il est relâché, mais interdit de séjour en Algérie.

Un ouvrier maçon est assassiné à coups de hache, en pleine ville. Un chien policier saute à la gorge du commis. Celui-ci avoue. Le lendemain, il est fusillé sur les lieux de son crime en présence de la population.

Cependant le commandement, même s'il applaudit en secret de telles méthodes, ne peut officiellement les tolérer. On préférerait probablement la « corvée de bois », hypocrite et clandestine. A tous les échelons, ARGOUD se fait désavouer. Ce qu'on lui reproche surtout, c'est la publicité de ses exécutions en pleine ville. « Et si je fusille dans la montagne ? » Le Commandement est d'accord. « Je respecterai les termes de notre accord, dit ARGOUD, les terroristes seront désormais fusillés dans la montagne, mais toujours en public, car je transporterai en camions les spectateurs ».

Entre-temps, le général commandant la Zone a été remplacé par le général HUET, commandant la 7^{ème} DMR. Ce dernier est aussi scrupuleux que son prédécesseur, mais sait voir les choses en face, il sait commander et vérifier que les ordres sont respectés. Il a horreur du mensonge. La justice appliquée et assumée par ARGOUD, sans dissimulation aucune, reçoit son aval.

26 novembre. Cérémonie pour le ralliement du douar Mélouane. Remise d'armes à une harka de 28 hommes placés sous les ordres du sous-lieutenant SOISSON (le futur ministre et député de l'Yonne).

1^{er} décembre 1957. ARGOUD quitte son commandement. Avec franchise et sans illusions, il écrit : « J'ai la prétention: avec l'aide de tous mes camarades du 3^{ème} RCA et du 117^{ème} RI d'avoir fait du bon travail. Nous avons tracé 250 kilomètres de pistes, protégé les chantiers, ouvert des écoles, soigné des milliers de personnes. A mon départ, la paix n'est pas rétablie. Mais je circule seul dans ma 203. Les Musulmans entament le dialogue parce qu'ils commencent à recouvrer la confiance dans la parole de la France, dont nous sommes les représentants. Ironie du destin, mon successeur abandonnera ses harkis... On lui donnera les étoiles de général ».